

## Philippe Jock : "La gestion des fonds européens et les délais de paiement, deux de nos priorités pour 2016"

Grégory Gabourg - Publié le 15/01/2016 | 11:42, mis à jour le 15/01/2016 | 11:44

économie

Lors de ses vœux à la presse, jeudi (14 janvier 2016) à Fort de France, Philippe Jock, président du Medef Martinique évoque ses priorités pour 2016 : Une meilleure gestion des fonds européens et une amélioration des délais de paiement des collectivités.



© Maurice Violton Philippe Jock, président du Medef Martinique

**G.G :** *On a l'impression que vous partez un peu dans l'inconnu en ce début d'année 2016, avec, notamment, cette nouvelle collectivité territoriale et cette majorité avec qui vous avez eu jusqu'ici assez peu d'échanges ?*

P.J : Nous avons eu quelques échanges informels. Nous aurons une rencontre plus officielle, vraisemblablement, la semaine prochaine (à partir du 18 janvier 2016), avec le président de la CTM (Collectivité Territoriale de Martinique) Alfred Marie-Jeanne, mais nous avons déjà échangé sur les priorités et les inquiétudes du monde économique, notamment, la gestion des fonds européens et - un sujet qui revient régulièrement - les délais de paiement des collectivités.

**G.G :** *Ce sont vos priorités pour 2016 ?*

P.J : Effectivement, parmi les priorités, il y a une bonne consommation des fonds européens qui doit permettre de relancer l'activité. Il y a aussi la mise en place de préfinancements pour les subventions, nous pouvons aussi parler, de l'amélioration des délais de paiement des collectivités, parce que les entreprises en souffrent. D'ailleurs, nous avons, sur ce point-là, quelques propositions à faire à la CTM et, plus largement, à l'Etat, sur les solutions permettant de pallier cette incapacité actuelle des collectivités à payer dans des délais raisonnables. Enfin, nous avons cette volonté de contribuer à l'amélioration de la situation de l'emploi en Martinique avec notre dispositif "Yonn a lot", l'apprentissage et la formation en alternance. Là aussi, nous ferons rapidement des propositions pour aller vers un guichet unique et permettre une fluidité dans le domaine des aides liées à l'apprentissage et à l'alternance.

**G.G :** *Plus généralement, avec la nouvelle équipe dirigeante de la CTM, il faut s'attendre à un changement de cap, un changement de méthode ? L'arrivée au pouvoir de chefs d'entreprises comme Marinette Torpille ou Yan Monplaisir pourrait-elle être annonciatrice d'une meilleure collaboration entre les décideurs et les acteurs économiques ?*

P.J : Je dois avouer que nous avons toujours eu des échanges avec les collectivités en charge du développement économique, quelque soient les majorités. Le fait d'avoir des professionnels à la tête des commissions en charge du développement économique peut être un facteur de facilitation, mais on sait aussi que les socioprofessionnels peuvent devenir des politiques...avec des réponses de politiques.

**G.G :** *Que voulez-vous dire ?*

P.J : Nous savons bien que nous sommes toujours un peu entendus au début, un peu moins par la suite, et les contraintes politiques ou budgétaires font que, avec la bonne volonté, nous n'avons pas toujours les bonnes réponses.

*Propos recueillis par Grégory Gabourg.*